



Valorisation des copeaux de bois

- Écocentre Marguerite-D'Youville 1975, Chemin de l'Énergie, Varennes, J3X 1P7
- Corporation GMR de la Haute-Yamaska, 1080, rue André-Liné, Granby, J2J 1J9
- Compo-Haut-Richelieu inc., 825 Rue Lucien-Beaudin, St-Jean-sur-Richelieu, J2X 5L2

Écocentre Marguerite-D'Youville - Depuis le début de l'infestation par l'agrile du frêne, les deux points de service de l'écocentre Marguerite-D'Youville réussissent à écouler les volumes de résidus de bois en hausse. Pour simplifier les procédures de gestion, tout le bois d'abattage des arbres privés est reçu à ces deux points de service. Ainsi, les citoyens des six municipalités peuvent y déposer le bois d'abattage et d'élagage.

Les morceaux de bois sont déchiquetés par une compagnie de déchiquetage industriel mobile et les coûts sont assumés par la MRC. Les copeaux sont utilisés pour divers usages. Par exemple, la MRC et les villes s'en servent dans les aménagements paysagers et les sentiers pédestres des parcs. Les citoyens peuvent en tout temps se procurer des copeaux gratuitement. Lorsqu'à la fin de la saison d'abattage, il reste des copeaux, la MRC fait appel aux agriculteurs de la région. Ces derniers n'ont qu'à se présenter à l'écocentre avec leur remorque et le chargement est effectué par l'opérateur de la pelle mécanique. Les copeaux sont utilisés comme paillis entre les rangs par les producteurs de bleuets et de fraises de la région. Les copeaux peuvent aussi être utilisés pour être transformés en compost.

Corporation de gestion des matières résiduelles de la Haute-Yamaska - La Corporation de GMR de la Haute-Yamaska (COGEMRHY) gère différentes matières résiduelles en favorisant le réemploi, le recyclage et la valorisation. Les écocentres à Granby et Waterloo sont accessibles aux citoyens et aux industries, commerces et institutions (ICI) des huit municipalités de la MRC Haute-Yamaska.

La valorisation des copeaux se fait selon trois avenues : 1) offre gratuite aux citoyens pour le jardinage, 2) vente à l'industrie comme biomasse (Kruger ; 2 à 3 voyages par année) et 3) offre directe aux agriculteurs qui viennent chercher le résidu directement à l'écocentre pour l'utiliser en amendement des sols ou en faire du compost.



Entrée de l'écocentre Marguerite-D'Youville
© MRC Marguerite-D'Youville



Les copeaux produits par la COGEMRHY sont utilisés entre autres comme paillis. Les citoyens peuvent venir en chercher gratuitement.
© COGEMRHY





Compo-Haut-Richelieu inc. - Cette société d'économie mixte ([CHR inc.](#)) a pour mandat de réaliser la gestion intégrée des matières résiduelles de la manière la plus économique possible pour les 12 municipalités de la MRC du Haut-Richelieu, dont 11 sont rurales. Elle voit aux collectes d'ordures ménagères, de matières recyclables et de feuilles d'automne en plus de la gestion de ses trois écocentres.

CHR inc. reçoit à ses trois écocentres les branches des citoyens et des municipalités qui les apportent de façon volontaire puis les fait déchiqueter à ses frais par une entreprise spécialisée (p. ex. Broyage de l'Estrie). Trois broyages sont réalisés par année. La matière est transportée par camion (53') qui contient approximativement 20 tonnes par voyage. Le coût de cette opération est intégré à la taxe de gestion des ordures.

La firme [Viridis](#) est engagée pour disposer des copeaux. Deux voies sont préconisées : 1) l'épandage sur les terres agricoles et 2) le compostage par les agriculteurs. CHR inc. réussit à écouler tous ses résidus de bois déchiquetés chaque année. CHR inc. s'assure que les copeaux de bois ne soient pas déplacés hors de la zone réglementée de l'ACIA.

Compost et amendement de sols - Valoriser les copeaux du côté agricole permet de simplifier la gestion du bois abattu, éliminer les problèmes d'entreposage, réaliser des économies et contribuer à améliorer la qualité de l'environnement. Alors qu'en milieu rural (sud du Québec), on constate un sérieux problème de dégradation de la structure et de l'activité biologique des sols ainsi qu'une diminution de leurs taux de matière organique, le bois résiduel des villes apparaît comme une solution simple. Le bois raméal fragmenté (BRF)¹ est particulièrement intéressant, car il a la capacité d'enrichir les sols agricoles en carbone, en matière organique; il améliore le stockage du carbone, la structure des sols, leur productivité et il contribue à diminuer l'érosion.

Le Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes (CQEEE) travaille actuellement avec le groupe ProConseil à mettre sur pied un réseau « naturel » entre des villes et des agriculteurs du territoire de la Montérégie qui facilitera la valorisation des copeaux comme matériau d'amendement des sols.



Copeaux de frêne
© Clément Gagnon



Compost
© CQEEE



Champs
© ThinkStockPhotos

¹ [BRF](#) : Bois provenant de rameaux d'arbres frais, fragmentés, généralement d'espèces feuillues, dont le diamètre doit être < (7) centimètres. Les [BRF](#) sont considérés comme des aggradants et présentent donc un matériau de premier choix pour restaurer les sols épuisés.

